

# VOTEZ SYNERGIE-OFFICIERS NOTRE PROJET, VOTRE AVENIR

Un corps unique de commandement et de direction  
au parcours de carrière rénové et à la gestion adaptée

## LE VOTE ÉLECTRONIQUE

*Pour la première fois, toute la fonction publique et donc la Police Nationale vont voter par voie électronique.*

Ce dispositif moderne vous permettra de voter en ligne pour tous les scrutins (CAP, CTM, CTRPN, CTIPP,...) et ce, tant via internet à domicile, que par intranet sur votre lieu de travail.

Les tests préparatoires de ce scrutin électronique ont été très concluants. Rapide, simple et sécurisé, il facilitera l'organisation des élections par les services et limitera substantiellement les déplacements.

### LA RECUPERATION DU MOT DE PASSE

A compter du 29 octobre et au plus tard le 14 novembre, **un mot de passe vous est remis par vos unités de gestion, contre émargement.**

**Il se compose de 12 caractères alphanumériques.**

Vous pouvez également le recevoir à domicile par lettre recommandée avec accusé de réception dans certains cas (maladie, maternité,...)

**En cas de non réception ou de perte du mot de passe, il suffira de vous connecter au portail de vote sur lequel il sera possible de récupérer un nouveau mot de passe** en répondant à des questions dont vous seul connaissez les réponses (numéro de sécurité sociale,...).

### LES OPERATIONS DE VOTE

**A COMPTER DU 30 NOVEMBRE À 11 HEURES JUSQU'AU 6 DÉCEMBRE À 17 H 00, vous voterez en vous connectant à l'adresse suivante : [www.electionspro2018.interieur.gouv.fr](http://www.electionspro2018.interieur.gouv.fr)**

Vous pourrez voter à partir de très nombreux supports ayant accès à intranet (pc, tablettes individuelles NEO,...) ou internet (pc perso, tablettes, smartphones,...)

De plus, des ordinateurs dédiés à usage collectif dits Borne de Vote Electronique (BVE) seront installés sur tous les sites hébergeant au moins 20 électeurs.

**L'ACCÈS AU PORTAIL DE VOTE SE FAIT EN SAISSANT VOTRE IDENTIFIANT (MATRICULE PRÉCÉDÉ D'UN ZÉRO) ET VOTRE MOT DE PASSE À SAISIR À L'AIDE D'UN PAVÉ ALPHANUMÉRIQUE APPARAISSANT À L'ÉCRAN OU PAR VOTRE CLAVIER.**

L'interface vous permettra d'accéder facilement aux listes de candidats, aux professions de foi et aux logos des organisations syndicales, des scrutins vous concernant !

Une fois le processus achevé un message de confirmation de l'accomplissement de votre vote pour les scrutins s'affichera sur l'écran.

Durant la période électorale, l'administration met en place une assistance téléphonique (tél : 01.80.15.43.21) de 08h à 20h.

**SYNERGIE-OFFICIERS COMPTE SUR VOTRE FORTE MOBILISATION AU COURS  
DE CES ÉLECTIONS ESSENTIELLES POUR L'AVENIR DE NOTRE CORPS !**



Le Bureau National

